Centre de formation professionnelle aux techniques du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma

Technicien du Spectacle Vivant

T. 06 65 29 66 15
modules@formation-tsv.fr

ÉLECTRICITÉ

Recyclage pour l'habilitation électrique BR/BS/BC

Cette formation est nécessaire pour les technicien.ne.s de spectacle ayant suivi une formation initiale de préparation à l'habilitation électrique BE, BS ou BR depuis plus de trois ans.
Elle leur permet d'actualiser leurs connaissances en tenant compte de l'évolution de la règlementation.
La périodicité du recyclage selon NF C 18-510 est de 3 ans.

Ce stage répond aux obligations de formation des travailleur.ses autorisé.es à effectuer des opérations sur les installations électriques, selon les articles R.4544-9 (décret 2010-1118 du 22 septembre 2010) et R.4544-10 (décret 2016-1908 du 27 décembre 2016).

L'arrêté du 20 novembre 2017 relatif aux normes définissant les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage fixe la NF C 18-510 de janvier 2012 comme référence des normes.
La norme NF C 18-510 de 2012 a fait l'objet d'un amendement mentionné A1 en février 2020.

***Pour être considéré.e comme qualifié.e, il faut être titulaire d'un diplôme ou titre : CAP/BEP/BAC/BTS...métiers de l'électricité, à défaut justifier d'une expérience professionnelle de trois années effectives sur le territoire de l'UE.**

OBJECTIFS (Compétences)

Intervenir en présence de tension en BT
Se protéger des risques électrique et assurer la protection des tiers présents
Effectuer des manœuvres et consignations en BT suivant les prescriptions de sécurité de la NF C 18-510
Obtenir une habilitation conforme aux directives de la NF C 18-510 en vigueur

CONTENUS

Rappel de la règlementation
Rappel des effets et dangers du courant électrique
Les effets externes
Les effets internes
La nouvelle norme NF C 15-100
Les applications
Les nouveaux degrés et types d'habilitations
Test de connaissances

Durée | 2 jours (14 H)

Lieu | TSV

Effectif | 4 à 10 participant·e·s

Coût | 602 € *

Intervenant·e·s | Jean MINGUEZA

(la liste des intervenant.e.s peut être sujette à modifications)

Public | Technicien·ne·s ou régisseur·se·s ayant déjà suivi une formation initiale de préparation à l'habilitation électrique BR, BS ou BC et devant la mettre à jour

Pré-requis | Pouvoir justifier avoir suivi une préparation ou un recyclage à l'habilitation électrique

Outils | Salle de cours équipée, tableaux électriques, instruments de mesure

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATION

Abord théorique et interprétation des textes
Mise en situation sur des systèmes électriques
Exercices dirigés
Test écrit

Validation

Attestation faisant état des résultats après évaluation permettant de se faire habiliter par son / ses employeur(s)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous remplissez en ligne une fiche d'inscription et nous envoyez par mail l'ensemble des pièces complémentaires demandées.
Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.
Un accusé de réception vous est adressé dès que nous sommes en possession de l'ensemble des pièces demandées.
Afin que vous puissiez effectuer des démarches pour obtenir le financement du coût pédagogique de votre formation, un devis vous sera envoyé.

Pour tout projet de formation, vous pouvez faire appel à un Conseil en Évolution Professionnelle (CEP). Ce dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé est ouvert à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle.
Il inclut un entretien individuel, un conseil visant à définir son projet professionnel, et un accompagnement dans la mise en œuvre de ce projet.
Il pourra également faire le point avec vous sur vos possibilités de financements.
Adressez-vous à votre OPCO (Afdas, Uniformation etc.), à Pôle Emploi, l'APEC, une mission locale, CAP emploi…

Type d'action

Action de formation - Développement de compétences des salarié.e.s.
Non certifiant

ACCESSIBILITÉ

Si vous avez des besoins d'aménagement spécifiques, n'hésitez pas à contacter notre référente handicap. Ensemble, nous identifierons les éventuelles contraintes et trouverons des solutions adaptées dans la mesure du possible.

** Pour des formations intra-entreprise, le devis sera établi sur demande.*

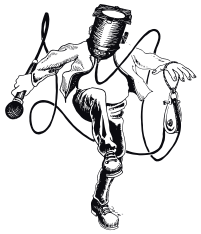

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE